



6 rue Alphonse Rio · 56100 Lorient · FRANCE
+33 297 83 11 69 · info@ccr-s.eu
www.ccr-s.eu

PROGRAMME DE TRAVAIL DU CC SUD POUR 2019

Le CC Sud poursuivra son travail d'élaboration d'avis à la demande de la Commission Européenne, des Etats Membres et de sa propre initiative. A l'instar de ce qui a été réalisé jusqu'à présent, les activités du CC Sud seront coordonnées en liaison avec la Commission, les Etats Membres et d'autres autorités, dans un contexte de collaboration renforcée du fait de la régionalisation. La communication avec les membres se fera de manière régulière au travers des emails, réunions, conférences téléphoniques et au travers du site internet. Ce programme de travail se veut être la synthèse des grandes priorités des actions conduites par le CC Sud en 2019. Ce document ne se veut pas exhaustif et selon l'actualité, de nouvelles thématiques de travail pourront être identifiées en cours d'année.

PRIORITES

• Priorité 1 : Accompagnement du renouvellement organisationnel du conseil consultatif

Renouvellement du Comité Exécutif

2019 sera marqué par le renouvellement du Comité Exécutif dont le président et vice-présidents du CC Sud, le secrétariat veillera au bon déroulement de ce processus, en avertissant les membres en temps et en heure des impératifs calendaires. Une assemblée générale extraordinaire aura ainsi lieu avant l'été 2019.

CC RUP

Le CC Sud suivra de près la mise en place du CC RUP dont la création est prévue cette année. En fonction du développement du CC RUP et des souhaits de ses membres le CC Sud fera évoluer ses enceintes de travail afin d'éviter des redondances entre les deux structures.

• Priorité 2 : Plans de gestion et règles d'exploitation

Le travail sur les plans de gestion multi annuels, et plus globalement, ceux concourant à une stratégie de gestion pluriannuelle demeureront des axes structurants du travail du CC Sud.



6 rue Alphonse Rio · 56100 Lorient · FRANCE
+33 297 83 11 69 · info@ccr-s.eu
www.ccr-s.eu

Plan de gestion Eaux Occidentales:

Dans la continuité des travaux conduits jusqu'alors le CC Sud continuera à suivre l'évolution du plan de gestion pour les eaux occidentales, des réflexions seront menées pour développer en complément de cet outil des règles d'exploitations, reposant sur des modélisations halieutiques, et visant tout à la fois une exploitation de tous les stocks au MSY, et en tenant compte de la dimension socio-économique. Dans ce cadre, améliorer la visibilité sur les possibilités de pêche constitue une importante priorité pour le CC Sud. Si approprié, des travaux pourront être initiés afin de compléter ce règlement cadre.

Approche mono spécifique

Sardine du Golfe de Gascogne : Le CC Sud poursuivra les travaux entrepris en 2018 en lien avec les scientifiques de l'AZTI et d'IFREMER. Un suivi des captures sera réalisé et il conviendra de poursuivre la réflexion quant à l'adoption de mesures de gestion pour ce stock.

Sardine Ibérique : Le CC Sud suivra de près les décisions prises au sein des groupes de travail du CIEM et poursuivra son travail sur la mise en place d'un plan de gestion pluriannuel.

Bar du Golfe : Suite à l'avis CIEM de 2018, de nombreux questionnements ont été soulevés quant à la gestion de ce stock, notamment par les représentants de la pêche de loisir. Le CC Sud informera ses membres sur ce stock et sa gestion. Un avis pourra alors être émis.

- **Priorité 3 : Accompagnement de l'actualité communautaire**

Suivi opérationnel de l'OD et reporting

Le CC Sud poursuivra son travail de recommandation afin de contribuer au déploiement effectif de l'Obligation de Débarquement. Le CC Sud analysera régulièrement les conditions de mises en œuvre de cette réglementation, et tentera d'appréhender comment celle-ci est déployée de manière pragmatique sur le terrain. Outre l'éventuelle identification de problèmes, cette veille visera à pouvoir contribuer à informer la Commission Européenne dans le cadre du reporting institutionnel, ainsi qu'à informer les scientifiques.



6 rue Alphonse Rio - 56100 Lorient - FRANCE
+33 297 83 11 69 * info@ccr-s.eu
www.ccr-s.eu

Règlements sur le Contrôle des Pêche

En 2018, le CC Sud a entamé une réflexion sur la proposition de la Commission concernant le Règlement sur le Contrôle des Pêche. Ces travaux vont se poursuivre en 2019 et feront l'objet d'un avis dès le début de l'année.

Avis sur les possibilités de pêche pour 2019

Le CC Sud organisera comme chaque année un débat sur le document de Politique Générale publié par la Commission Européenne. Les avis annuels du CIEM seront transmis aux membres et le CIEM sera sollicité pour une présentation plus détaillée des avis pour certains stocks. A l'instar de ce qui a été réalisé l'an dernier, ces travaux devraient se traduire par un Avis durant l'été portant sur le cadre général, qui sera complété à l'automne par des propositions spécifiques.

Mise en œuvre du prochain Fond Européen pour la Pêche

Le CC Sud a transmis un avis sur la proposition de la Commission en 2018, en 2019 le CC Sud sera donc attentif aux actualités concernant ce projet de renouvellement du FEAMP. Une veille sera effectuée par le secrétariat afin de tenir informer les membres.

Adoption d'un nouveau Cadre pour les Mesures techniques

De la même façon que pour le fond européen pour la pêche, le CC Sud suivra de près les discussions entourant l'adoption d'un nouveau règlement Cadre sur les Mesures Techniques.

• Priorité 4 : Améliorer la connaissance et la gestion à court terme

Mise en œuvre de l'approche écosystémique

Les membres du CC Sud seront informés de l'évolution du cadre de formulation des avis scientifiques, et contribueront autant que faire se peut à la mise en place d'une gestion prenant en compte les interfaces trophiques entre espèces.

En fonction de l'actualité, il pourra être décidé de suivre de plus près la mise en œuvre de la DCMM. Le CC Sud poursuivra également son rôle de passerelle supranationale en ce qui concerne le déploiement des politiques environnementales en mer, principalement réalisée au niveau national.





6 rue Alphonse Rio · 56100 Lorient · FRANCE
+33 297 83 11 69 · info@ccr-s.eu
www.ccr-s.eu

Suivi des développements du CIEM :

De nombreux développements sont actuellement réalisés au sein du CIEM, que le CC Sud tentera de suivre et d'accompagner dans la limite des moyens disponibles. Il sera question de suivre et d'analyser les conséquences opérationnelles de l'identification de fourchettes de valeur de mortalité par pêche autorisant le MSY, les conséquences d'éventuelles réévaluations de la valeur du point médian Fmsy.

• Priorité 5 : Soutien de la pêche artisanale

Participation aux Projets « renforcements de l'implication de la Pêche Artisanale dans le processus décisionnel ».

Le CC Sud a suivi de très près, les projets financés par la DG Mare, devant permettre de renforcer la participation de la pêche artisanale dans le processus décisionnel. Ces projets étant arrivés à leurs termes, les résultats finaux seront présentés aux membres cette année.

PROJET





6 rue Alphonse Rio · 56100 Lorient · FRANCE
+33 297 83 11 69 · info@ccr-s.eu
www.ccr-s.eu

AUTRES SUJETS D'INTERET

Le CC Sud répondra à sa mission d'organisme consultatif pour la Commission Européenne en répondant aux consultations lancées concernant sa zone de compétence et l'intérêt de ses membres.

Les travaux sur des mesures de gestion spécifiques seront poursuivis. En fonction de l'actualité communautaire, le CC Sud pourra ainsi être amené à travailler sur de nouvelles espèces.

En 2018, le CC Sud est parvenu à faire aboutir ses travaux en ce qui concerne le renouvellement du FEAMP et du règlement Mesures techniques mais aussi sur le Brexit. Il conviendra donc essentiellement de faire vivre les avis adoptés, dans le cadre des différentes négociations ouvertes. Le Brexit n'impactera pas directement l'organisation du CC Sud, mais les membres seront tenus informés de l'évolution des autres Conseils Consultatifs.

Le CC Sud poursuivra son travail de suivi de la création du CC RUP, du fait notamment de l'actuel doublon de compétences pour les eaux bordurant la Macaronésie, inscrite dans la nouvelle PCP. Les membres insulaires du CC Sud pourront être tenus informés des travaux de préfiguration via le groupe de travail Insulaire.

En externe, le CC Sud poursuivra sa collaboration avec les différentes organisations nationales, régionales et internationales ainsi qu'avec les instituts scientifiques. Les membres du CC Sud participeront autant que possible aux réunions et ateliers où ils peuvent apporter une contribution.



6 rue Alphonse Rio · 56100 Lorient · FRANCE
+33 297 83 11 69 · info@ccr-s.eu
www.ccr-s.eu

DATES PROVISOIRES DES REUNIONS DU CC Sud

Groupes de travail	9 et 10 Avril 2019	St Jacques de Compostelle
Comite Exécutif	28 Mai 2019	Lisbonne
Assemblée Générale	26 Juin 2019	Bruxelles
Groupes de travail	16 et 17 Octobre 2019	Lorient
Comite Exécutif	Novembre 2019	à confirmer

PROJET

